

**LETTRÉ OUVERTE A MONSIEUR FRANCOIS HOLLANDE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Les membres du collectif « Tournons la Page » demandent à la France de ne pas soutenir la candidature d'Ali BONGO ONDIMBA à l'élection présidentielle du 27 août 2016.**

Monsieur le Président de la République,

A la suite des élections contestables et contestées d'Août 2009, Monsieur Ali BONGO ONDIMBA a été porté à la tête de la République Gabonaise après le décès de son père qui a dirigé le pays pendant 42 ans. Cette élection présidentielle a été contestée car, pour les opposants et une grande partie de la population, elle a été entachée de fraudes et les résultats annoncés ne sont pas ceux sortis des urnes. Monsieur Michel de BONNECORSE, ancien directeur de la cellule Afrique de l'Elysée, avouera quelques mois plus tard dans un documentaire diffusé sur Antenne 2 que les résultats de la présidentielle d'août 2009 avaient été inversés en faveur d'Ali Bongo.

Le Gabon est entré dans une grave crise politique depuis cette élection frauduleuse. Les opposants et la société civile n'ont eu de cesse d'appeler à un dialogue national inclusif, mais ils se sont vus opposer une fin de non-recevoir par le président Ali BONGO ONDIMBA.

La crise a pris une autre dimension depuis que la sœur d'Ali BONGO ONDIMBA a fait savoir aux Gabonais que ce dernier n'avait pas d'acte de naissance gabonais. Or, selon l'article 10 de la Constitution de la République Gabonaise, "toute personne ayant acquis la nationalité gabonaise ne peut se présenter comme candidat à la présidence de la République. Seule sa descendance étant demeurée sans discontinuité au Gabon le peut, à partir de la quatrième génération". Il a été établi que l'acte de naissance qui figure dans le dossier de candidature d'Ali BONGO ONDIMBA à l'élection présidentielle de 2009, soumis à la Cour Constitutionnelle, était un faux. Il l'a d'ailleurs lui-même reconnu lors d'une interview accordée à une radio française. Le véritable acte de naissance aurait attesté qu'il a acquis la nationalité gabonaise à la suite de son adoption par Monsieur Omar BONGO ONDIMBA, ce qui aurait dû invalider sa candidature. L'article 10 de la Constitution Gabonaise a déjà été violé en 2009 et l'est à nouveau pour l'élection présidentielle du 27 août 2016. Les Gabonais sont révoltés par ce parjure.

La violation de la Constitution ne s'arrête pas là. Une fois au pouvoir, le président Ali BONGO ONDIMBA a organisé la corruption. Il a créé une « Agence Nationale des Grands Travaux » chargée d'attribuer les marchés de l'Etat aux entreprises. En violation de l'article 14 de la Constitution qui stipule que les fonctions de président de la République sont incompatibles avec l'exercice de toute autre fonction publique et activité privée à caractère lucratif, il s'est nommé Président du Conseil d'Administration de cette agence qui a octroyé, sans appels d'offres, près de 70% des marchés de l'Etat à des entreprises dont sa famille et lui-même sont soit propriétaires, soit actionnaires majoritaires.

Sur le plan économique, son bilan est des plus calamiteux : triplement de la dette intérieure et extérieure, entraînant la faillite de plusieurs entreprises locales, crise sociale en raison des nombreux licenciements, etc. Le 11 juillet 2016, le Directeur Général de la Poste Bank a annoncé la fermeture de cette structure et le licenciement de tous ses agents.

Sur le plan des libertés fondamentales et de la sécurité, toutes les manifestations de l'opposition sont interdites ou violemment réprimées. Ce fut le cas le 9 juillet dernier où des activistes ont été arrêtés. Des hommes armés et cagoulés circulent en permanence dans la ville de Libreville. Des personnalités éminentes de l'opposition, Monsieur Jean PING, Madame Chantal MYBOTO GONDJOUT, Monsieur Alexandre BARRO CHAMBRIER sont traduites en justice par le président Ali BONGO ONDIMBA pour des motifs divers.

Un des slogans de campagne de Monsieur Ali BONGO ONDIMBA est « Je veux la paix, je soutiens Ali BONGO ». En d'autres termes, sans moi c'est la guerre assurée. Mais qui détient les armes, si ce n'est lui ?

n'y aura pas de guerre ; il y aura des violences et des exactions commises à l'encontre de la population civile comme en République du Congo.

Le président candidat Ali BONGO ONDIMA s'apprête à perpétrer un énième coup de force électoral comme ses voisins des Républiques du Congo et du Tchad. Les actes posés par son gouvernement montrent à l'évidence qu'il n'hésitera pas à massacrer la population civile pour se maintenir au pouvoir.

C'est pourquoi, Monsieur Le Président de la République, **nous demandons à la France :**

- **De soutenir un processus électoral clair et transparent à tous les niveaux - fichier électoral, Commission Electorale Indépendante, surveillance des bureaux de vote, rédaction des procès-verbaux, compilation des résultats à partir des procès-verbaux - en veillant notamment au maintien des moyens de communication en amont, pendant et après l'élection ;**
- **De condamner fermement les exactions et arrestations arbitraires commises à l'encontre des acteurs de la société civile et des opposants ;**
- **D'adapter la coopération militaire et policière au respect du processus électoral.**

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très sincère considération.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016

Pour le Mouvement citoyen gabonais « Ça suffit comme Ça », Réagir Gabon et la coalition Tournons la Page :

**Laurence NDONG**, enseignante, chercheuse, auteure du livre "Gabon, pourquoi j'accuse..." Éditions l'Harmattan.  
E-mail : [laurencendong@gmail.com](mailto:laurencendong@gmail.com) – Tél. : 06 48 24 99 30

**Marc ONA ESSANGUI**, Coordinateur de la coalition Tournons la Page Gabon, Secrétaire Exécutif de Brainforest, Membre du Conseil Mondial de PWYP, Vice-Président du Conseil d'Administration du REDDHAC.

*Prix Goldman.*

E-mail : [marc.ona@brainforest-gabon.org](mailto:marc.ona@brainforest-gabon.org) - Tél. : (+241) 07 29 41 40 / 06 26 06 17